



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/20 de la commission du 12 décembre 2023, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active S-métolachlore,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **DILUVIEN***

de la société GRITCHE

numéro de dossier n°2024-0655

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active s-métolachlore par le règlement d'exécution (UE) 2024/20 du 12 décembre 2023,

Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence DELUGE 960 EC (AMM n°2180088),

Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré en France, à compter du 23 avril 2024**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	DILUVIEN	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	GRITCHE La Cafourche 491 Rue Simone Veil 33860 VAL-DE-LIVENNE France	
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	
Contenant	960 g/L - S-métolachlore	
Produit de référence	Nom commercial	DELUGE 960 EC
	N° AMM	2180088
Numéro d'intrant	107-2023.01	
Numéro de permis	2230341	
Fonction	Herbicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait pour les usages encore autorisés au 22 avril 2024	
Date de retrait	23/04/2024
Date limite pour la vente et la distribution	23/06/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	23/07/2024

A Maisons-Alfort, le 08/04/2024

DocuSigned by:
Benoit Vallet
D818E1A2D45D49F...

Directeur général
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)